



### **Soutien de la pratique infirmière spécialisée**

Vu l'évolution constante des nombreux groupes de pratique infirmière spécialisée, l'AIINB adapte son soutien.

L'AIINB reconnaît la valeur et le dévouement des groupes d'intérêt (GI) en soins infirmiers dans la promotion de la profession et des domaines spécialisés de la pratique infirmière, l'amélioration de la qualité des soins, l'accroissement des connaissances, de la compétence et du savoir-faire, sans compter les possibilités de mentorat qu'ils représentent. À l'époque de la création des GI de l'AIINB, bon nombre des groupes d'intérêt spécialisés et des affiliations avec les associations que l'on retrouve aujourd'hui n'existaient pas. Au début des années 1990, on dénombrait quelque 34 GI affiliés à l'AIINB. Or, un récent examen de la situation a révélé qu'il restait moins d'une dizaine de GI actifs, dont certains ne tenaient plus de rencontres régulières et d'autres avaient intégré des associations ou des GI nationaux. Devant ces changements, le Conseil d'administration de l'AIINB a décidé à sa réunion du 28 janvier 2020 que l'AIINB n'allait plus affilier de GI; à la place, elle continuerait à soutenir les divers groupes de spécialités infirmières au moyen de son programme de commandites et de son offre de services actuels, comme les consultations et les présentations, pour soutenir la pratique des soins infirmiers.